

tout avec les ministères de l'Instruction et les ministères du Travail des États provinciaux.

On a établi ce programme fédéral-provincial de formation professionnelle ou technique au cours des années trente, de fait avant l'établissement du programme conjoint de main-d'oeuvre agricole. Au cours de ces années, il y avait une accumulation considérable de main-d'oeuvre surtout de jeunes ouvriers dans les régions rurales. On a élaboré ce programme en grande partie parce qu'on sentait alors le besoin d'aider les jeunes à améliorer leurs chances d'embauchage.

L'exécution de ce programme à travers le pays, en ce qui concerne la jeunesse rurale, nécessite la mise en oeuvre d'une grande variété de services et de travaux. Le principal genre de formation qu'on donne en agriculture consiste en des cours donnant droit à un diplôme. Ces cours d'une durée de cinq ou six mois se donnent d'ordinaire durant chacun de deux termes d'hiver dans huit provinces.

Pendant l'année scolaire 1958-1959, presque 2,000 étudiants ont suivi ces cours à travers le Canada. M. Ford pourra vous donner de plus amples renseignements à ce sujet et sur les autres cours de formation professionnelle, si vous désirez revenir sur ce point au cours de la discussion plus tard.

Avant de quitter ce domaine, j'ajouterai que relativement au Programme de recherches en formation de main-d'oeuvre spécialisée du Ministère, on a fait un relevé durant l'hiver 1958-1959 des services de formation existants pour les ouvriers ruraux, particulièrement ceux de l'agriculture partout au pays. C'est M. Newcombe Bentley, principal de l'École d'agriculture de Vermilion en Alberta, qui a entrepris ce relevé complet. Si la chose vous intéresse vous trouverez que ce rapport renferme des renseignements utiles sur les genres de services de formation qui sont à la disposition de ceux qui habitent les fermes au Canada. (1)

M. Bentley a fait enquête non seulement sur les cours dont je vous ai parlé, —les cours couronnés d'un diplôme,—mais aussi l'enseignement donné de façon moins régulière et celui des écoles secondaires.

Je pourrais ajouter aussi que les avantages découlant du programme fédéral-provincial de formation sont accessibles non pas seulement aux jeunes des régions rurales qui désirent suivre des cours en agriculture, mais aussi aux jeunes qui désirent suivre des cours de formation qui leur permettront d'occuper d'autres emplois.

Le troisième domaine dont je vous parlerai est celui de la recherche. En plus des relevés des services de formation au Canada dont je viens de vous parler, on en a fait un certain nombre encore ces dernières années touchant d'autres aspects de la main-d'oeuvre agricole.

En 1953 la Division de l'économique et des recherches, s'inspirant de ces relevés, a publié un bulletin intitulé, *Le Fils du Cultivateur*. On y traite des problèmes auxquels un fils de cultivateur doit faire face en faisant l'acquisition d'une ferme. Un deuxième bulletin, intitulé, *La sécurité sur la ferme et les indemnités en cas d'accidents de travail*, a été publié en 1954. Dans l'intervalle on en a publié un troisième sous le titre de *Conditions de travail et de vie en agriculture*.

M. Buchanan fait en ce moment une autre enquête sur la main-d'oeuvre agricole. Elle porte sur les tendances des effectifs agricoles et sur certaines des caractéristiques les plus importantes de la main-d'oeuvre en agriculture. On en publiera sous peu le résultat dans un autre bulletin.

---

(1) *Cours de formation professionnelle en agriculture*, Rapport no. 5C, Programme de recherches en formation de main-d'oeuvre spécialisée, ministère du Travail, 1959.